



Les lumières de l'Elysette

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

Namur, le 6 janvier 2018

Depuis août 2017, une importante transformation s'est réalisée au premier étage du siège du gouvernement wallon à Namur et plus particulièrement dans les locaux qui servent de bureaux au nouveau ministre-président et à son équipe rapprochée. Une animation nouvelle est apparue qui a troublé l'image figée que donnait ce décor depuis près de dix ans. Les portes-fenêtres qui donnent sur le balcon se sont ouvertes, laissant entrevoir des va-et-vient qui succèdent ainsi à l'immobilité qui s'était installée sous les deux ministres-présidents précédents. Plus visible encore, avec l'automne puis l'hiver, pour ceux qui se déplacent sur le quai de Meuse que constitue l'avenue Baron Louis Huart, l'Elysette, de l'autre côté du fleuve, s'est illuminée et cette lumière, continue à veiller assez tard, tout comme le président du gouvernement de Wallonie qui y travaille.

Deux changements paraissent être intervenus. D'une part, le président de l'Exécutif exerce sa responsabilité à temps plein, et ce depuis Namur. D'autre part, le gouvernement marque son intention d'exercer ses prérogatives en pleine souveraineté.

Gouverner la Wallonie est une responsabilité qui doit s'exercer à temps plein

Le constat pourrait paraître banal. Il ne l'est pas. Absorbé par son grand intérêt pour son territoire de la Wallonie picarde puis, après 2011, par ses autres responsabilités de président du gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles, le ministre-président Rudy Demotte avait rompu avec cette volonté concrétisée depuis Jean-Maurice Dehousse et Bernard Anselme d'ancrer le pouvoir wallon à Namur. Absorbé par d'autres préoccupations locales - la situation dégradée de Charleroi appelait un bourgmestre très présent - ou par des tâches qui lui semblaient plus valorisantes, Paul Magnette n'aura, lui non plus, de 2014 à 2017, jamais vraiment donné l'impression d'occuper les lieux, autrement que ponctuellement, au rythme du Conseil des ministres ou de l'agenda parlementaire.

Or le redéploiement de la Wallonie nécessite de disposer d'un capitaine à plein temps, ce que symbolise aujourd'hui la permanence des lumières de l'Elysette.

Cela nous réjouit fortement et le mettre au crédit du ministre-président Willy Borsus, dont on sait depuis longtemps qu'il est un travailleur assidu et déterminé, ne constitue pas une flagornerie de début de mandat. Il s'agit plutôt d'une réelle occasion de rappeler une vérité d'importance : gouverner la Wallonie est une responsabilité qui doit s'exercer à temps plein.

Ce pouvoir doit s'exercer pleinement là où il est ancré sur le plan politique.

Ancien secrétaire d'État à la Réforme des institutions à l'époque du Pacte d'Egmont, le ministre Jacques Hoyaux, qui présida l'Institut Destrée, a souvent souligné à quel point la localisation des institutions est importante, considérant qu'élués, élus et fonctionnaires ne réfléchissent pas de la même manière et ne comprennent pas les intérêts wallons de la

même façon, s'ils sont au travail à Bruxelles ou en Wallonie ¹. De même, dans la République, souligne-t-on souvent que les députées et les députés sont des élus nationaux et non locaux, et qu'on ne gouverne pas la France depuis sa circonscription. Comment pourrait-il en être différemment en Wallonie, même dans un polycentrisme politique des grandes villes-capitales, dès lors que le Parlement, incarnation de la démocratie représentative et même souvent délibérative, est au confluent de la Meuse et de la Sambre ?

Certes, la question de la localisation des partis politiques reste problématique. Si nous savons l'importance qu'ils jouent dans le fonctionnement multiniveaux du fédéralisme belge, nous devons bien constater qu'un seul d'entre eux a son siège à Namur et que l'habitude de tenir des bureaux ou comités dans la capitale politique régionale semble - pour autant que nous puissions en juger de l'extérieur - relever de la rareté.

La cohérence entre le débat sociétal, l'espace médiatique, l'exercice des démocraties représentatives et délibératives, la décision politique, sa mise en œuvre par l'Administration et les opérateurs pertinents doit être assumée au grand jour, les dispositifs étant localisés, même dans une société de plus en plus numérique. Nous dirions que c'est surtout dans celle-là que, étant aux commandes, une personnalité politique élue ne peut être partout et donc nulle part. Dit autrement, la décision politique wallonne ne peut être un spectre qui se promène la lanterne à la main entre le boulevard de l'Empereur, l'avenue de la Toison d'Or, la rue des Deux Églises, et je ne sais quelle autre chapelle.

Je le répète : que le pouvoir exécutif wallon nous paraisse actuellement localisé clairement à l'Elysette, à quelques centaines de mètres du Parlement de Wallonie, nous réjouit. Mieux, une passerelle devrait bientôt encore rapprocher ces deux institutions majeures, les renforçant mutuellement au cœur de Namur Capitale.

Exercer ses prérogatives en pleine souveraineté

Le pouvoir régional doit également s'exercer pleinement sur le plan de l'initiative et de la responsabilité politique. Bien que depuis longtemps adepte de la co-construction des politiques collectives ou publiques, promoteur de la gouvernance démocratique par les acteurs et du Partenariat pour un Gouvernement ouvert, nous ne pouvons comprendre un discours comme celui qui valoriserait un soi-disant "modèle mosan". Ce flou conceptuel s'est révélé comme un modèle vide dans lequel le gouvernement abandonne aux partenaires sociaux son pouvoir d'impulsion par rapport à la mise en œuvre de politiques régionales. Ce modèle a abouti à devoir constater une incapacité de décider et d'agir du politique dans une Wallonie qui nécessite toujours les réformes de structure appelée jadis de leurs vœux par les renardistes. Et je ne parle bien sûr pas d'anticapitalisme, mais de ce fédéralisme qui, comme le revendiquait le leader de la FGTB dès les années 1950, bannirait le chômage de la Wallonie ².

On reste en effet abasourdi par le *mea culpa* d'un ancien ministre-président lorsqu'il confie que, lors de son arrivée à l'Elysette, il avait dans *l'idée de tout changer* - ce qui nous apparaissait alors bien nécessaire ³ - mais que sa consultation avec les partenaires sociaux l'en a dissuadé *parce que les outils mis en place, notamment le Plan Marshall, fonctionnaient*

¹ Namur, centre administratif wallon, Propos de Jacques Hoyaux recueillis par Joseph BOLY, dans *Rénovation*, 21 avril 1971, p. 8-9. - Wallonie libre, Mars 1971, p. 1sv.

² André RENARD, Intervention au Congrès national wallon du 26 mars 1950. - FHMW, Fonds Fernand Schreurs, Congrès national wallon, Congrès, 1950, Congrès du 26 mars 1950.

³ J'écrivais le 9 juin 2014 : *je commencerais par affirmer ma volonté de rupture et de changement structurel avec l'essentiel de ce qui a précédé, en rappelant les enjeux majeurs, probablement sans précédents, auxquels la Wallonie tout entière est confrontée dans son nécessaire redéploiement*. Ph. DESTATTE, *Songe d'un tondeur solitaire : une roadmap pour les pilotes de la Région Wallonie ?* Blog PhD2050, Hour-en-Famenne, 9 juin 2014, <https://phd2050.wordpress.com/2014/06/09/roadmap/>

*bien*⁴. Que la concertation empêche le politique d'agir quand il faut agir constitue, de toute évidence, une dérive du système, en particulier quand la plupart des indicateurs sont au rouge et que les enjeux de long terme sont clairement identifiés. Même s'ils doivent être respectés, les interlocuteurs sociaux - patronat, indépendants et classes moyennes, syndicats de tout poil -, pas plus que les autres acteurs, n'ont pas à gouverner à la place des élues et des élus ni à empêcher leurs initiatives. Sauf à verser à nouveau dans un conservatisme et un immobilisme qui marginalise plus fortement encore la Wallonie en Europe et dans le monde.

Un renouveau tellement nécessaire

Or, le temps passe, et les législatures et les mandats de ceux qui n'ont pas su redéployer la Wallonie sont définitivement expirés. Les échecs d'hier ne constituent nullement la garantie des succès de demain. La Wallonie n'appartient à aucune organisation syndicale ni à aucun parti politique : ne doutons pas que, par de nouvelles configurations, demain sera construit différemment d'aujourd'hui.

Si les fenêtres se sont rouvertes, si les lumières se sont rallumées à l'Elysette, c'est le signe d'une nouvelle volonté de dialogue et de travail communs déjà ressentie, exprimée et entendue dans l'administration wallonne, les entreprises et les organisations. Nombreux sont ceux qui, ces derniers mois, ont souligné que quelque chose de positif se passe, que la Wallonie est en train d'enfin comprendre, mesurer et préparer un renouveau qui apparaît chaque jour plus nécessaire. Celui-ci pourrait, à court terme, prendre la forme d'un projet qui serait concrétisé à moyen terme. Mais, bien entendu, tous les scepticismes sont loin d'être surmontés tandis que certains, à la lecture des résultats du PTB dans les sondages, cultivent à nouveau le vieux rêve du front de gauche wallon et du socialisme dans un seul pays... croyant, par là, pouvoir échapper aux efforts de redéploiement de la Wallonie. Bien entendu, il existe en Wallonie une gauche et un socialisme qui n'ont jamais déserté les intérêts wallons, jamais pratiqué l'imposture ni l'inconstance. Des compagnons et successeurs de Freddy Terwagne et d'Alfred Califice, la Wallonie en aura toujours grand besoin.

Espérons que la mise en œuvre d'un projet concret, fondé sur la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat se réalise rapidement et qu'elle surmonte les difficultés d'un calendrier électoral compliqué autant que de manœuvres politiques qui ne devraient pourtant pas, du moins en théorie, pouvoir peser sur un redressement longuement attendu par les citoyennes et les citoyens. Nous ne rappellerons jamais assez que les échéances sont assez claires pour la Wallonie : en 2024 la loi de financement sortira en effet du mécanisme de transition qui maintenait à un niveau constant les transferts en termes nominaux pendant dix ans. Le financement complémentaire transitoire de compensation diminuera de manière linéaire de 10% par an, jusqu'à disparaître complètement en 2035. Se préparer à cette évolution nous impose d'ajuster nos indicateurs principaux sur la moyenne européenne, ce qui - n'en doutons pas - représente un effort considérable et implique une gestion volontariste et proactive.

La nécessité d'une réelle gouvernance wallonne qui assume pleinement ses responsabilités face à la population, face aux acteurs sociaux et aux autres niveaux de pouvoir est plus grande que jamais. Cela signifie, comme l'indiquaient des membres du Collège régional de Prospective dans leur appel du 7 mars 2017⁵, l'obligation de concevoir une bifurcation majeure de la Wallonie par laquelle les entreprises produisent suffisamment de valeur ajoutée pour parvenir à une harmonie sociale, rendant confiance et assurant un minimum de bien-être pour toutes et tous.

⁴ "J'ai un *mea culpa* à faire, de façon collective", Interview de Paul Magnette par Benoît MATHIEU, dans *L'Echo*, 20 août 2017.
⁵ *Wallonie : la trajectoire socio-économique, résolution*, Namur, le 7 mars 2017, dans *L'Echo*, 10 mars 2017.
<http://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/Wallonie-la-trajectoire-socio-economique-resolument/9871529>

Ce nouvel élan nécessite également, comme le nouveau ministre-président l'a rappelé à la plupart de ses interventions, qu'un mouvement se déclenche autour de ces idées pour qu'elles soient mises en œuvre collectivement. C'est un mouvement collectif qu'il s'agit d'initier. C'est l'ambition d'un pacte sociétal qui réunisse toutes les forces vives, tous les acteurs volontaristes et entreprenants, dans un effort commun, un engagement puissant qui fasse litière des vieilles rancœurs et place l'intérêt général ainsi que le bien commun au centre des préoccupations des Wallonnes et des Wallons.

Pour que les lumières, qui éclairent désormais l'Elysette, s'allument partout ailleurs en Wallonie.